



CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

## AVIS PUBLIC

### REPORT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 NOVEMBRE 2025

**Avis est par la présente donné par le directeur général et greffier-trésorier de la MRC des Collines-de-l'Outaouais de ce qui suit :**

Conformément aux articles 148 et 148.0.2 du *Code municipal du Québec*, la séance ordinaire prévue le mercredi 26 novembre 2025 est reportée au **mercredi 10 décembre 2025** au Centre administratif de la MRC situé au 216, chemin Old Chelsea, Chelsea à 19 h 00.

**Avis public donné le 25 novembre 2025 conformément au règlement n° 254-17 visant la publication des avis publics de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.**

Benoît Gauthier  
Directeur général et greffier-trésorier

---

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Benoît Gauthier, directeur général et greffier-trésorier de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, certifie sous mon serment d'office que, conformément au règlement n° 254-17 visant la publication des avis publics de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, l'avis public ci-haut mentionné a été publié sur le site Internet de la MRC.

**Donné à Chelsea, ce 25 novembre 2025.**

Benoît Gauthier  
Directeur général et greffier-trésorier